

Nantes, le 17 mai 2019

Mobilités

Ouverture à la concurrence des TER en Pays de la Loire : 7 candidats déclarés à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Lancé le 8 avril dernier, l'AMI lancé par La Région des Pays de la Loire pour préparer l'ouverture à la concurrence, grâce à une démarche de sourçage à vocation informative et consultative auprès des opérateurs candidats, a d'ores et déjà mobilisé des acteurs majeurs du transport ferroviaire européen.

« Le résultat de cette première étape est une bonne nouvelle ! En lançant un AMI, nous avons souhaité soumettre aux acteurs du secteur ferroviaire les spécificités du réseau ligérien pour une préparation approfondie de l'ouverture à la concurrence. L'analyse des résultats nous permettra d'opérer les meilleurs choix pour une optimisation de nos services ferroviaires, au bénéfice des usagers Ligériens. Car à travers l'ouverture à la concurrence, notre ambition, je le rappelle, c'est de renforcer le service public de transport avec un double objectif : plus de trains, mieux de trains ! » souligne Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des transports.

Sept candidats ont donc présenté leur candidature à l'AMI des Pays de la Loire :

- **Quatre opérateurs ferroviaires :**
Arriva,
RATP Dev,
SNCF Mobilités
Transdev
- **Trois entreprises spécialisées dans le matériel roulant ferroviaire (construction, maintenance, location, financement ou gestion) :**
Alpha Trains,
Alstom,
Centrus.

Ces candidats se verront adresser dans les prochains jours un dossier comprenant un questionnaire et un ensemble documentaire leur permettant d'élaborer leurs contributions, qui sont attendues par la Région dans le courant de l'été. D'éventuelles auditions compléteront ces contributions à partir de la rentrée 2019.

Ainsi, les enseignements de cet AMI seront connus à l'automne 2019. Les éléments recueillis permettront de finaliser l'identification de premiers lots pouvant être ouverts à la concurrence, en vue d'une préinformation au Journal officiel de l'Union européenne début 2020, préalablement au lancement de l'appel d'offres proprement dit qui sera mis en œuvre en 2021.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache / nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16